

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PROCES VERBAL

Séance du 7 octobre 2013

Président: M. Yves JEGO

Présents : MMES : TIMON, PIETROBON, MASSON, PINEAU, TASSEL, JACQUIER, JAMET, DREZE, DE SAINT LOUP, GADEAU, GAUTHIER et DUPRE

MM : VILLETTE, BLANCHARD, BARTHOUMIEUX, PESQUET, BERNARD, PELLE, BLANCHOT, LAVAUX, SENOBLE, RAVETTO, METAY, PATY, DEMELUN, LIORET, EVEN, POILE, LEFIER, FONTAINE, LECHNER, JACQUIER, CHEREAU, JEGO, ALBOUY-GUIDICELLI, BRUN, GAULTIER, HUSSON, TYCHENSKY, GORACY, BENARD, MAILLARD, PEPIN, RUIZ, et BAZIRE.

Absents représentés : M. LEVEQUE par Mme TASSEL
M. GARCIA par M. BRUN
M. CAHIN par Mme DREZE

Pouvoirs : M. BEZANGER à M. SENOBLE

Absents excusés : Mme LE TYNEVEZ DOBEL et MM. ANDREINI, GERIN, MAILIER, SEMELLE, TROUVE

M. BRUN a été élu Secrétaire de séance.

Monsieur le Président procède à l'appel des Délégués et, le quorum étant atteint, déclare la séance ouverte.

PUIS, LE CONSEIL AINSI CONSTITUE :

Approuve à l'unanimité :

- ♦ le procès verbal n° 69 relatif à la séance du Conseil Communautaire du 1er juillet 2013

Elit à l'unanimité :

- ♦ un représentant titulaire et suppléant au SIRMOTOM

Approuve à l'unanimité :

- ♦ le rapport annuel du SIRMOTOM 2012

Créé à l'unanimité :

- ♦ un Emploi Avenir au 1er novembre 2013 pour les services techniques de la CC2F

Met en place à l'unanimité :

- ◆ les entretiens professionnels à titre expérimental pour les années 2013-2014 en lieu et place de la notation

Modifie à l'unanimité :

- ◆ le Budget Assainissement 2013

Vend à l'unanimité :

- ◆ un bien situé sur la commune de La Grande Paroisse

Cède à l'unanimité :

- ◆ une parcelle attenante à la station d'épuration à la commune de Misy sur Yonne

Accorde à l'unanimité :

- ◆ un complément au fonds de concours pour le fonctionnement de la base de loisirs de Varennes sur Seine pour l'exercice 2013

Vend à l'unanimité des votants :

- ◆ un terrain d'environ 7 540 m² sur la ZAC de Saint Donain pour un projet d'immobilier d'entreprise

Vend à l'unanimité des votants :

- ◆ un terrain d'environ 2 000 m² sur la ZAC de Saint Donain à une entreprise de maintenance électrique et mécanique

Vend à l'unanimité des votants :

- ◆ un terrain d'environ 1 500 m² sur la ZAC de Saint Donain à une entreprise d'électricité

Annule et remplace à l'unanimité :

- ◆ la vente d'un terrain sur la ZAC de Saint Donain à une entreprise de transport en lui vendant un terrain de 3 600 m² (au lieu de 2 200 m² par délibération en date du 10/12/2012).

Autorise à l'unanimité:

- ◆ Monsieur le Président ou son Délégué a signer le marché relatif aux travaux de restructuration des voiries sur le territoire de la Communauté de Communes

Autorise à l'unanimité:

- ◆ Monsieur le Président ou son Délégué a signer le marché relatif aux travaux de voirie en multi-lots sur le territoire de la Communauté de Communes

Reporte à la majorité absolue (vote à bulletins secrets) :

- ◆ Les travaux rue Grande à La Grande Paroisse

Refuse à l'unanimité:

- ◆ de prendre en charge l'entretien de la liaison piétons/cycles le long de la RD605 entre les giratoires Jean Monet et du Bréau



Le Vice-Président Délégué,

Philippe LEVEQUE